

BULLETIN D'INSCRIPTION T R S CALUIRE INDIVIDUEL

16 km – 301 m de dénivélé
8 km (course et marche) – 144 m de dénivélé
Départ commun à 9h00 Stade de la Terre des Lièvres, Caluire

Inscription :

- En ligne sur www.sport-up.fr (avant le 21 février minuit)
- Chez SPODE : 13 Rue Tupin, 69002 Lyon (avant le 21 février 18h00)
- Par courrier avant le 18 février 2019, à ASCaluire Athlétisme, 1 rue Curie, 69300 Caluire
- Au stade de la Terre des Lièvres, le 23 février (de 13h00 à 18h00)
ou le 24 février (clôture des inscriptions à 8h00)

Nom.....Prénom.....

Sexe Homme Femme Année de naissance

Adresse

Ville Code postal.....

Email

Non Licencié Licencié FFA N° de licence..... Club.....

Je soussigné certifie avoir pris connaissance
du règlement et m'engage à en respecter les modalités.

Date Signature

Inscription course de 8 km (accessible à partir de 16 ans)

10€ (jusqu'au 23 février 2019)

13€ (le 24 février 2019)

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné autorise mon enfant
à participer au T R S Caluire

Date Signature

Inscription course de 16 Km (accessible à partir de 18 ans)

18€ (jusqu'au 23 février 2019)

21€ (le 24 février 2019)

Inscription marche 8 km

4€ (jusqu'au 23 février 2019)

Chaque coureur devra joindre un certificat médical mentionnant «l'absence de contre indication à la pratique de la course à pied en compétition» datant de moins d'un an le 24/02/2019.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'ASC Athlétisme



caluire et cuire

5^e édition

T R S CALUIRE RHONE SAONE

AS CALUIRE ATHLETISME

Découvrez la ville comme vous ne l'avez jamais vue !

DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019

8 et 16 km courses individuelles
8 km rando / marche nordique



REGLEMENT DE L'EPREUVE 2018

Responsabilité civile

Les organisateurs ont souscrit une police individuelle accident auprès de la MAIF. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Tout litige sera tranché par l'organisation.

Parcours et horaires

Course : 16 km solo, 8 km solo - Marche : 8 km solo. Départ commun à 9h00 : 16 km et 8 km course, 8 km marche. Le parcours est constitué de 66% de routes, 6% d'escaliers, 18% sur la voie verte et 10% de chemins. Dénivelé sur 16 km = 301 m, sur 8 km = 144 m.

Remise des dossards

Le samedi 23 février de 13h à 18h et le dimanche 24 février à partir de 7h, au stade de la Terre des Lièvres 109 Chemin de Crepieux, 69300 Caluire. **La carte d'identité est obligatoire** pour le retrait des dossards. **Inscription limitée à 500 sur le 16 km course et 350 sur le 8 km course.**

Parking

Pas de stationnement sur le site du départ. Les véhicules devront être stationnés sur le parking d'Auchan, 10 chemin Petit, 69000 Caluire.

Sécurité

Le parcours est sécurisé par des signaleurs aux principaux carrefours de 9h à 11h. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

Signalisation

Les parcours seront fléchés à l'aide de panneaux directionnels indiquant les difficultés et les dangers éventuels ainsi que par des flèches au sol et de la rubalise.

Vestiaire

Un vestiaire gardé et des douches seront mis à la disposition des coureurs.

Catégories

Master	1979 et avant	16 km / 8 km
Sénior	1980 à 1996	16 km / 8 km
Espoir	1997 à 1999	16 km / 8 km
Junior	2000 à 2001	16 km / 8 km
Cadet	2002 à 2003	8 km

Ravitaillement

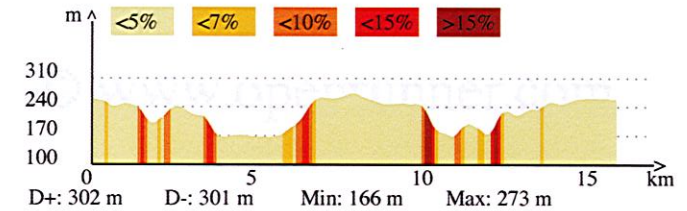
Ravitaillements sur le parcours au 5^{ème} km et au 11^{ème} km.

Récompenses

Pour chacune des deux courses (8 et 16 km) : Coupe aux 3 premiers, et au premier de chaque catégorie (Masc. et Fem.), un tee-shirt aux 500 premiers inscrits.

Une crêpe et une boisson pour chaque participant (course et marche).

PARCOURS 16KM



PARCOURS 8KM

